

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARTRIN

SEANCE DU 16 FEVRIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize février à dix heures et demi.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale sous la présidence Mme Christiane CAILLIAU-DELEU, Maire.

Nombre de conseillers

- en exercice 11
- présents 7
- votants 10

- absent excusé 4

Présents : Mme Christiane CAILLIAU-DELEU, Mme Evelyne IACKLE, Mme Josiane LEONZI, , Mme Anne CROS, M. Laurent LAMARRE, M. Jean-Marie SINGLA, Mme Gaëlle CHOQUER.

Absents excusés : M. Aurélien VIALA (procuration à Jean-Marie SINGLA), Mme Séverine VALENTIN (procuration à Anne CROS), Mme Catherine AUDIRAC IUNG (procuration à Josiane LEONZI), M. Pascal GATTO.

Laurent LAMARRE a été nommé secrétaire.

Date de convocation :

11/02/2021

Date d'affichage :

11/02/2021

Délibération

n° 18/2021

Objet

Demande DETR
travaux maison La
Capelle Basse

Madame le Maire indique au conseil municipal qu'une subvention peut être demandée à l'Etat sur la D.E.T.R. pour la mise hors d'eau de la terrasse et le remplacement de la chaudière vétuste par une chaudière à gaz performante de la maison à La Capelle Basse. En effet cette dotation d'équipements des territoires ruraux a pour objectif de répondre aux besoins des territoires ruraux afin de permettre la réalisation d'équipements structurants. Le montant de 30 905.84 € HT correspond aux devis ayant été établis pour la réfection de la terrasse et le remplacement de la chaudière.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité

D'autoriser Madame le Maire de solliciter une subvention de 40% soit 12 362.34 €.

Ainsi fait et délibéré à Martrin, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Maire,
Christiane CAILLIAU-DELEU



Christiane Cailliau-Deleu